Département : Ille et Vilaine
Arrondissement : Rennes

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213501430-20260310-202603_06-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

DE LANDUJAN

Séance du 5 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi cinq mars, à vingt-heures, s'est réuni le Conseil Municipal, dûment convoqué, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur HENRY Serge**, Maire.

Date de convocation : 25/02/2026

Date d'affichage :

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 13
Nombre de Conseillers Municipaux présents : 10
Secrétaire de séance : CARESMEL Marie-Thérèse
Nombre de Conseillers Municipaux ayant pris part à la délibération : 10
Nombre de Voix : 10 + 1 pouvoir = 11

Présents : M. Henry Serge, Mme SAUDRAIS Vanessa, M. RAMEL Pascal, Mme RESCAN Laurence, Mme CARESMEL Marie-Thérèse, M. DEFFAINS Jérémy, M. FONTAINE Bertrand, M. ESNAULT Christophe, Mme CERTAIN Corinne, Mme FRADETAL Morgane.

Absents excusés : M. SIMON Jérôme

Absents non excusés : M. ROBIN Kévin, M. FERRE Samuel

Pouvoirs : M. SIMON Jérôme à M. RAMEL Pascal

Le Quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

202603-06

Objet de la délibération : Avenant n°1 au marché d'aménagement des arrêts de bus de la ligne BreizhGo

Le Maire nous informe que dans le cadre du marché public « d'aménagement des arrêts de bus de la ligne BreizhGo », le maître d'œuvre nous a fait parvenir un avenant pour ajouter les travaux suivants : Fourniture et pose d'un abri de bus au marché global.

Le prix en ce qui concerne la fourniture et la pose de l'abri bus est le suivant: 4329.75 euros.

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public, de plus de 5% :

- Montant HT du marché public: 39 103,50 € HT (contre 34773,75 € HT auparavant)
- Montant TTC du marché public: 46 924,20 euros TTC (contre 41 728,50 € TTC auparavant).

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213501430-20260310-202603_06-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à L'**UNANIMITÉ** :

DÉCIDE :

- **D'approuver les termes de l'avenant n°1** au marché d'aménagement des arrêts de bus de la ligne BreizhGo tel que joint à la présente délibération,
- **D'autoriser M. le Maire à signer ledit avenant** et tous les documents afférents à ce dossier.

Ont signé au registre les membres présents.
Copie certifiée conforme,
Question inscrite à l'ordre du jour

le Maire,
Serge HENRY

MAIRIE DE LANDUJAN
35360